300 réalisateurs et 100 producteurs lancent un appel pour la visibilité du documentaire sur France 3 Régions.

Près de 300 documentaires ont perdu la moitié de leur public depuis le

changement de grille de programmes. A l'initiative du groupe « Auteurs en

région » de la commission audiovisuelle de la Scam, un appel est lancé

pour plus de visibilité du documentaire sur France 3 Régions !

« Plus de région » dans les programmes de France 3, avait annoncé Rémi

Pflimlin en arrivant à la tête de France Télévisions. Mais la grille de

rentrée, en septembre dernier, en a fait la démonstration contraire !

Pour rendre invisibles les quelques 300 documentaires produits chaque

année par les pôles régionaux, il aura suffi de les programmer, non plus

le samedi après-midi comme précédemment, mais le mercredi en milieu de

nuit. Ils y ont perdu la moitié de leur public.

L'horaire annoncé, 23H50, n'est même pas respecté, la diffusion

intervenant en réalité en moyenne 30 minutes plus tard. Quant à « La Case

de l'Oncle Doc », émission nationale qui diffuse une

cinquantaine de ces

documentaires régionaux au national, elle n'est pas mieux lotie, le

lundi vers minuit et demie.

Depuis le milieu des années 90, les stations régionales de service

public, en coproduisant des documentaires en dehors de Paris, se sont

honorées en jouant un rôle moteur dans la décentralisation de la

production audiovisuelle en France. Avec leur dimension patrimoniale,

mémorielle, citoyenne, des regards plus ancrés dans des territoires, ces

films ont offert une diversité de tons, de sujets, de points de vue.

Leur escamotage silencieux intervient alors que les Conseils Régionaux,

à travers leur fonds d'aide à l'audiovisuel, subventionnent de plus en

plus ces oeuvres, grâce aux impôts des spectateurs en Région, qui en

profitent eux de moins en moins.

France Télévisions, lors du Fipa de janvier 2012, a publié un beau

manifeste pour la défense du documentaire. Il y est annoncé qu'aucun des

films de ce genre ne sera primo-diffusé après 23h30 sur toutes les

chaînes du groupe. Visiblement, le cas de ceux produits en région a été

occulté. Et dans la liste des auteurs qui suit cette déclaration, une

grande partie des auteurs des cases régionales a été oublié ! La création, la vraie, la seule digne d'être montrée serait-elle réservée à

Paris ?

Est-ce le message que le service public entend faire passer ?

Nous demandons en conséquence à la direction de France Télévisions : —

de la cohérence entre les discours et les actes — une visibilité

décente à ces films, au minimum en deuxième partie de soirée.

Le Groupe « auteurs en région » de la commission audiovisuelle la SCAM.

Les signataires de l'appel

La pétition en ligne

<u>Sur l'origine de l'appel</u>